

**Dépôt du rapport d'activités 2023 de la MRC de Kamouraska pour le  
Fonds régions et ruralité**

**Saint-Pascal, le 23 mai 2024** – La MRC de Kamouraska rend public le rapport d'activités 2023 pour le Fonds régions et ruralité-Volet 2. Issu de l'*Accord de partenariat avec les municipalités (2020-2025)*, cette aide financière représente 1 445 958 \$ pour l'année 2023 provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), auquel le conseil de la MRC de Kamouraska ajoute 203 583 \$, totalisant un fonds de 1 649 541 \$. L'année 2024 conclut cette entente importante pour la région.

Les professionnels du Service de développement territorial (SDT) et du Service de l'aménagement et de mise en valeur du territoire de la MRC de Kamouraska (SAMVT) ont travaillé de concert avec le milieu pour la réalisation de tous ces projets.

- 22 % de l'enveloppe est attribuée à la réalisation de projets structurants autant dans les 17 municipalités, la MRC, qu'au Bas-Saint-Laurent;
- 9 % de cette enveloppe est attribuée à la gestion d'ententes de service en tourisme et en transport;
- 69 % du montant est affecté aux ressources humaines en service-conseil en matière de développement et de soutien à la planification de l'aménagement du territoire.

Concrètement, ces statistiques rassemblent une foule d'actions. Parmi celles-ci, on compte aussi l'organisation des activités liées au 10<sup>e</sup> anniversaire du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska, la poursuite des travaux de révision des instruments d'urbanisme des municipalités afin d'assurer la concordance des règlements municipaux avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska, ainsi que la préparation d'ententes sectorielles de développement avec le CRD du Bas-Saint-Laurent pour ne citer que celles-ci.

Outre cela, cette enveloppe budgétaire a permis la réalisation de 25 projets dans le milieu, notamment dans les domaines social, municipal, environnemental et socioéconomique. Pensons aussi aux améliorations de l'insonorisation de la salle Guy-Drapeau du Centre d'art de Kamouraska, l'aménagement de l'Agora, espace culturel collectif au Jardin floral de La Pocatière, le projet Agrandir ma bulle de La Traversée - Association Kamouraskoise en santé mentale ainsi qu'à l'aménagement du sentier Notre-Dame de la municipalité de Rivière-Ouelle.

*« Grâce à ces investissements importants, la MRC favorise le développement du Kamouraska en soutenant les initiatives innovantes, les projets créateurs d'emplois et favorisant l'enracinement de notre population, ainsi qu'en appuyant le développement social et communautaire de notre région. »*, déclare monsieur Sylvain Roy, préfet de la MRC de Kamouraska.

Le rapport d'activités 2023 peut être consulté au : [Rapport d'activités FRR-Volet 2 2023 - MRC de Kamouraska \(mrckamouraska.com\)](https://www.mrckamouraska.com)

**Contacts :**

**Relations de presse:**

Annie Lavoie

Conseillère en communications

MRC de Kamouraska

418 492-1660 poste 253

alavoie@mrckamouraska.com

**Information :**

Thérèse Brodeur

Conseillère en développement rural

MRC de Kamouraska

418-492-1660 poste 237

tbrodeur@mrckamouraska.com

